Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/10/2024 - 33738 - 1964 B 00115 - 064 801 152 - FIDECOMPTA FIDUCIAIRE D EXPERTISE COMPTABLE

BILAN

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	125 755		125 755	125 755
Autres immobilisations incorporelles	37 930	32 474	5 456	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	56 309	54 876	1 434	1 891
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	227 514	195 625	31 889	17 565
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 069		51 069	51 069
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**498 578**	**282 975**	**215 603**	**196 280**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	33 968		33 968	14 330
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	841 971	110 846	731 125	718 080
Fournisseurs débiteurs	300		300	806
Personnel	140		140	940
Etat, Impôts sur les bénéfices				425
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	18 649		18 649	15 275
Autres créances	320 136		320 136	376 533
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	276 935		276 935	167 916
Charges constatées d'avance	19 875		19 875	19 501
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 511 973**	**110 846**	**1 401 128**	**1 313 807**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**2 010 551**	**393 820**	**1 616 731**	**1 510 087**

Certifiés Conforme

BILAN

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	63 005	63 005
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles	307 400	307 400
Réserves réglementées	2 931	2 931
Autres réserves		
Report à nouveau	1 590	843
Résultat de l'exercice	**216**	**747**
Subventions d'investissement	485	940
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**595 627**	**595 866**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 325	37 729
Personnel	325 096	274 279
Organismes sociaux	220 977	198 725
Etat, Impôts sur les bénéfices	962	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	195 695	179 347
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	7 300	8 995
Dettes fiscales et sociales	750 029	661 347
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	39 946	51 451
Produits constatés d'avance	174 803	163 694
TOTAL DETTES	**1 021 104**	**914 221**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**1 616 731**	**1 510 087**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS FIDECOMPTA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 616 731 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 216 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *continuité de l'exploitation,*
- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- *indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

** Constructions : 10 à 50 ans*
** Agencements des constructions : 10 à 20 ans*
** Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans*
** Matériel de bureau : 5 à 10 ans*
** Matériel informatique : 3 ans*
** Mobilier : 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	125 755			125 755
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 159	7 733	5 962	37 930
Immobilisations incorporelles	**161 914**	**7 733**	**5 962**	**163 685**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	17 921			17 921
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	38 388			38 388
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	67 276	16 770	3 013	81 034
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	163 118	9 212	25 849	146 480
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**286 703**	**25 982**	**28 862**	**283 823**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	51 069			51 069
Immobilisations financières	**51 069**			**51 069**
ACTIF IMMOBILISE	**499 687**	**33 715**	**34 824**	**498 578**

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 733	25 982		33 715
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**7 733**	**25 982**		**33 715**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 962	28 862		34 824
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**5 962**	**28 862**		**34 824**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	125 755
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**125 755**

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 159	2 277	5 962	32 474
Immobilisations incorporelles	**36 159**	**2 277**	**5 962**	**32 474**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	16 030	457		16 487
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	38 388			38 388
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	62 371	4 174	3 013	63 532
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	150 458	7 484	25 849	132 093
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**267 247**	**12 115**	**28 862**	**250 501**
ACTIF IMMOBILISE	**303 406**	**14 392**	**34 824**	**282 975**

Actif circulant

NOTES SUR LE BILAN

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 252 140 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	51 069		51 069
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	841 971	841 971	
Autres	339 225	339 225	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 875	19 875	
Total	**1 252 140**	**1 201 071**	**51 069**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	264 596
Total	**264 596**

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 021 104 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 325	56 325		
Dettes fiscales et sociales	750 029	750 029		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	39 946	39 946		
Produits constatés d'avance	174 803	174 803		
Total	**1 021 104**	**1 021 104**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.A RECEVOIR	5 333
PROVISION CONGES PAYES	245 779
PROVISION GRATIFICATION	78 947
CHARGES SOCIALES S/PRIMES ET GRATIF	31 579
CHARGES SUR CONGES PAYES	98 312
DIVERS CHARGES A PAYER	39 574
Total	**499 524**

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	19 875		
Total	**19 875**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONST.AVCE MARSEILLE	174 803		
Total	**174 803**		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 305 978		2 305 978
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	27 755		27 755
TOTAL	**2 333 733**		**2 333 733**

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 000 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			**106 344**		**106 344**
Cumul exercices antérieurs			21 965		21 965
Dotations de l'exercice			21 269		21 269
Amortissements			**43 234**		**43 234**
Cumul exercices antérieurs			17 781		17 781
Exercice			19 932		19 932
Redevances payées			**37 713**		**37 713**
A un an au plus			19 932		19 932
A plus d'un an et cinq ans au plus			45 772		45 772
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			**65 704**		**65 704**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 421		1 421
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			**1 421**		**1 421**
Montant pris en charge dans l'exercice			**19 932**		**19 932**

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

FIDECOMPTA
Fiduciaire d'Expertise Comptable

Société par actions simplifiée au Capital de 200 000 €
Siège social :
Parc du Banian
75, Montée de Saint Menet
13011 MARSEILLE
064 801 152 RCS MARSEILLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2024

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Après régulières délibérations sur les diverses questions à l'ordre du jour, l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social de la société le 28 juin 2024 et réunissant le quorum requis pour délibérer valablement a, notamment, adopté à l'unanimité la résolution suivante :

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, à savoir :

Bénéfice 2023	216,11 €
Report à nouveau	1 589,65 €
Résultat affectable	**1 805,76 €**

Affectation :

En report à nouveau	1 805,76 €
Résultat affecté	**1 805,76 €**

Il est rappelé qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été distribués :

2022 : 0 €
2021 : 0 €
2020 : 32 000 €, soit 32 € par action

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

